

# CAPa métiers de l'agriculture spécialité Horticulture

Certificat d'Aptitude Professionnelle de l'agriculture

Statut

Apprenti

Lycéen



## Filière Horticole

- 4ème - 3ème
- CAPa spécialité Horticulture
- Bac Pro Conduite de Productions Horticoles
- BTSA Production Horticole

*L'horticulture regroupe la production fruitière, légumière, florale, et la pépinière... De la semence à la récolte, l'horticulteur suit la bonne évolution de ses plants. Aujourd'hui, ces métiers requièrent de nouvelles compétences adaptées aux nouvelles technologies (mécanisation, robotisation...) et techniques de production (lutte raisonnée, production biologique intégrée...).*

### Objectif de la formation

Le CAPa spécialité Productions Horticoles (diplôme national de niveau V) permet d'acquérir des connaissances générales, et toutes les techniques professionnelles permettant d'entrer dans la vie active : capacité à entretenir les sols, à réaliser des opérations de multiplication et de suivi des cultures, et toutes les opérations relatives à la récolte et à la commercialisation. Après le CAPa, il est possible de poursuivre ses études avec un bac professionnel Productions Horticoles.

DEMAIN,  
Je SERAI...



Maraîcher

Horticulteur

Pépiniériste



ROVILLE

École d'Horticulture  
et de Paysage

www. **roville**.fr  
École d'Horticulture et de Paysage

## A qui est destiné le CAPa PH

Tout élève issu de 3ème Générale ou Technologique ayant :

- Envie de travailler en plein air
- Habileté manuelle, patience, minutie et sens de l'observation
- Une bonne aptitude physique et des capacités d'adaptation
- Une aptitude à la vente et la passion des plantes



## Comment se déroule l'année ?

La formation dure deux ans. Deux voies de formation possibles:

### En formation scolaire au Lycée

En formation initiale scolaire, les lycéens réalisent 12 à 18 semaines de stage individuel, dont 12 sont prises sur la scolarité. Ils ont 50 semaines de cours, avec 30h d'enseignement obligatoire hebdomadaire.

### En apprentissage au CFA

En alternance, les apprentis sont salariés d'entreprise et sont rémunérés. Ils passent 24 semaines en centre de formation, et 72 semaines chez leur maître d'apprentissage.

## Une FORMATION pratique et concrète

*Un enseignement général* : maths, français, informatique, histoire-géo, sports...

*Des modules professionnels et techniques* : mettre en place une culture en floriculture et en maraîchage, préparer les commandes et conditionner, multiplier...

*Des travaux pratiques* : Assurer le suivi des cultures en floriculture, en pépinière, en arboriculture et en maraîchage.

## Les PLUS de la formation

- Une pratique «grandeur nature» : 6000 m<sup>2</sup> de cultures sous abris, 3-5 Ha de cultures de plein champ, un laboratoire in vitro.
- Des partenariats avec des professionnels (Jardin Botanique, AREXHOR...)
- Préparation à divers concours (reconnaissance de végétaux, Meilleur Apprenti de France, Olympiades des métiers...)
- Accompagnement à la recherche d'emploi (Amicale, module d'insertion professionnelle)



## Que fait-on après ce CAPa ?

Un horticulteur peut travailler en indépendant, dans une entreprise privée, dans des stations d'expérimentations, ou en collectivités.

Ses activités : multiplication (greffage, bouturage...), préparation de la terre et des semis, fertilisation, entretien des plants (repiquage, taille, désherbage, travaux d'irrigation...), récolte, ...



Comment s'informer / s'inscrire

Rencontre avec l'équipe pédagogique lors de nos journées orientation et portes ouvertes.

Tous les élèves sortant de 3ème ont la possibilité d'intégrer l'école de Roville.



## En formation scolaire au Lycée

via la procédure **AFFELNET**:

1. Journées d'immersion à la demande.

2. Pour vous inscrire exprimez vos vœux auprès de votre collège de rattachement (Procédure AFFELNET).

### Contacts, renseignements et inscriptions :

Lycée d'Horticulture et Paysage  
6 rue du Collège - 88700 Roville-aux-Chênes  
Téléphone : 03 29 65 11 04  
Courriel : [lycee.roville@wanadoo.fr](mailto:lycee.roville@wanadoo.fr)

## En apprentissage au CFA

1. Avoir entre 15 et 29 ans révolus

2. Avoir conclu un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

3. Demander un dossier d'inscription au CFA.

### Contacts, renseignements et inscriptions :

Centre de Formation d'Apprentis  
28 rue du Chêne - 88700 Roville-aux-Chênes  
Téléphone : 03 29 65 33 92  
Courriel : [cfa.roville@wanadoo.fr](mailto:cfa.roville@wanadoo.fr)